

### 1<sup>ère</sup> étape: PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

pour le lycée Général et Technologique : jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024

pour le Lycée Professionnel : jusqu'au 9 avril 2024

pour les 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers : jusqu'à début juin 2024

- ① Allez sur le site du lycée : [www.stemarieduport.fr](http://www.stemarieduport.fr)
- ② Cliquez sur le lien du **formulaire en ligne** (onglet "notre établissement" -> "se pré-inscrire")
- ③ Remplissez consciencieusement le formulaire, à l'aide du **tutoriel** téléchargeable sur notre site internet.
- ④ **Validez la pré-inscription** : si l'envoi s'est déroulé correctement, vous aurez un récapitulatif des renseignements saisis.
- ⑤ **Imprimez ce récapitulatif** pour pouvoir conserver votre pré-inscription et consulter les informations saisies ultérieurement en cas de besoin.

**NB:** Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou mal à l'aise avec l'informatique, le lycée propose de venir faire la pré-inscription au sein même de ses locaux. Dans ce cas, merci d'appeler l'accueil du lycée au 02.51.95.12.40.

### VERIFICATION DE LA PRE-INSCRIPTION par l'établissement

Nous prenons connaissance de votre pré-inscription en ligne le lendemain de sa saisie.

Nous la vérifions dans les jours qui suivent et nous vous envoyons un mail de confirmation.

En l'absence de mail, penser à vérifier vos courriers indésirables.

### ETUDE DES DOSSIERS

La date de saisie du formulaire en ligne ne rentre pas en compte dans l'étude des dossiers

**Pour la 3<sup>ème</sup> prépa métiers, un entretien pourra être fixé.**

### REPONSE AUX FAMILLES

Le résultat de la commission est porté à votre connaissance selon le calendrier suivant:

- **semaine 16** : pour les toutes les secondes (G<sup>ales</sup>/Techno/Pro), les premières technologiques et les CAP 1<sup>ère</sup> année
- **au cas par cas** : pour la 3<sup>ème</sup> prépa métiers, les premières G<sup>ales</sup> et professionnelles, CAP 2<sup>ème</sup> année et toutes les terminales

### SI CANDIDATURE RETENUE

### CREATION COMPTE ECOLE DIRECTE

Vous recevez par mail et courrier postal une confirmation d'inscription avec vos identifiants de connexion pour accéder à votre compte EcoleDirecte.

### 2<sup>ème</sup> étape: VALIDATION INSCRIPTION (courant mai)

À la réception du mail d'ouverture des inscriptions, vous complétez le dossier d'inscription sur votre compte Ecole-Directe avec les pièces demandées et validez le dossier en réglant les 350€ d'arrhes demandées (250€ pour la 3<sup>ème</sup> prépa métiers).

**L'inscription sera définitive dès lors que le dossier d'inscription sera complet et sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre**